

COMPART SAS

Date d'émission: 01.10.2007, Révision: 11.09.2007

Page 1 / 5

1 Identification de la substance / préparation et de la société

Produit: AEROPART STANDARD PU à 1 composant Var. F**Numéro d'enregistrement:** non applicable**Utilisation:** Pour le remplissage, le calfeutrement et l'isolation de joints et cavités**Utilisation identifiée:** aucun**Mode d'action:** Voir l'information de produit.**Société:** COMPART

78 rue André Boulle

30100 ALES

Téléphone: 00 33 (0) 466 540 540**Téléfax:** 00 33 (0) 466 566 545**Site internet:** www.compart.fr**E-mail:** contact@compart.fr

2 Dangers possibles

Dangers physico-chimiques: Voir le chapitre 10 et les phrases de dangers-R.**Dangers pour la santé:** Voir phrases de dangers-R.**Dangers pour l'environnement:** Pas de dangers particuliers connus.**Autres dangers:** aucun**Symbole de danger:**Extrêmement
inflammable

Nocif

Phrases-R:

R 12: Extrêmement inflammable. R 36/37/38: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. R 42/43: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

3 Composition / Informations sur les composants

Oxyde de diméthyle	1 - < 20%
F+, R12 CAS: 115-10-6, EINECS/ELINCS: 204-065-8, EU-INDEX: 603-019-00-8, ECBnr:	
iso-Butane	1 - < 25%
F+, R12 CAS: 75-28-5, EINECS/ELINCS: 200-857-2, EU-INDEX: 601-004-00-0, ECBnr:	
Propane	1 - < 25%
F+, R12 CAS: 74-98-6, EINECS/ELINCS: 200-827-9, EU-INDEX: 601-003-00-5, ECBnr:	
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	5 - < 25%
Xn, R20-36/37/38-42/43 CAS: 101-68-8, EINECS/ELINCS: 202-966-0, EU-INDEX: 615-005-00-9, ECBnr:	

Commentaire relatif aux composants: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

Indications générales: Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

Après inhalation: Assurer un apport d'air frais. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.

Après contact cutané: En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux: En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion: non applicable

Indications pour le médecin: Traiter les symptômes.

COMPART SAS

Date d'émission: 01.10.2007, Révision: 11.09.2007

Page 2 / 5

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction approprié:	Mousse. Produits extincteurs en poudre. Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone.
Agent d'extinction non approprié:	Jet d'eau.
Risque particulier dû à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion:	Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques. Acide chlorhydrique (HCl). Acide cyanhydrique (HCN). Oxyde d'azote (NOx).
Équipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome. Ne pas respirer les gaz de combustion en cas d'explosion et d'incendie.
Indications complémentaires:	Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de prudence relatives aux personnes:	Tenir à l'écart de sources d'inflammation. Veiller à assurer une aération suffisante.
Mesures de protection de l'environnement:	non applicable
Procédé de nettoyage:	Ramasser mécaniquement. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7 Manipulation et stockage

Indications pour l'utilisation en toute sécurité :	Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:	Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.
Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:	Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants.
Indications concernant les stockages en commun:	Ne pas stocker avec des agents oxydants.
Données complémentaires concernant les conditions de stockage:	Stocker au frais, l'échauffement entraîne une augmentation de la pression avec risque d'éclatement. Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.

8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques: Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

Composants possédants une valeur limite d'exposition: (FR)

Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle 0,01ppm*, 0,1mg/m ³ *, Remarques générales: AR, TMP:62, FT:129	5 - < 25%
Propane 1000ppm*, 1800mg/m ³ *, Remarques générales: MAK-Germany	1 - < 25%
Oxyde de diméthyle 1000ppm*, 1920mg/m ³ *, Remarques générales: ECC	1 - < 20%
iso-Butane 800ppm*, 1900mg/m ³ *, Remarques générales: n-Butane	1 - < 25%
* VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition	

Protection respiratoire:	Protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit. Pour une brève exposition, appareil à cartouche filtrante combinée A-P2.
Protection des mains:	Caoutchouc butyle, >120 min (EN 374).
Protection des yeux:	Lunettes de protection.
Protection corporelle:	Vêtement de protection léger.
Mesures générales de protection:	Éviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les vapeurs.
Mesures d'hygiène:	Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains. Après le travail, procéder au nettoyage approfondi et aux soins nécessaires de la peau. Protéger la peau en appliquant une pommade.
Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement:	non déterminé

COMPART SAS

Date d'émission: 01.10.2007, Révision: 11.09.2007

Page 3 / 5

9 Propriétés physiques et chimiques

Etat:	aérosol
Couleur:	non déterminé
Odeur:	caractéristique
Valeur du pH:	non applicable
Valeur du pH [1%]:	non applicable
Point d'ébullition [°C]:	non applicable
Point d'éclair [°C]:	non applicable
Température d'inflammation [°C]:	non applicable
Limite inférieure d'explosion:	non déterminé
Limite supérieure d'explosion:	non déterminé
Propriétés comburantes:	non
Pression de vapeur [kPa]:	non déterminé
Densité [g/ml]:	non déterminé
Densité [°C]:	
Densité de versement [kg/m ³]:	non applicable
Solubilité dans l'eau:	insoluble
Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]:	non déterminé
Viscosité:	non applicable
Densité relative de vapeur par rapport à l'air:	non applicable
Vitesse d'évaporation:	non applicable
Point de fusion [°C]:	non applicable
Auto-inflammation [°C]:	non applicable
Température de décomposition [°C]:	non applicable

10 Stabilité et réactivité

Réactions dangereuses:	En raison de la pression de vapeur élevée, risque d'éclatement des récipients en cas d'élévation de la température.
Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11 Informations toxicologiques

Toxicité orale aiguë:	non déterminé
Toxicité dermale aiguë:	non déterminé
Toxicité aiguë par inhalation:	non déterminé
Irritation oculaire:	non déterminé
Irritation primaire cutanée:	non déterminé
Sensibilisation:	non déterminé
Toxicité sub-aiguë:	non déterminé
Toxicité chronique:	non déterminé
Mutagenèse:	non déterminé
Toxicité sur la reproduction:	non déterminé
Cancérogénèse:	non déterminé
Expériences issue de la pratique:	aucun
Remarques générales:	La classification a été effectuée par calcul d'après la Directive des Préparations.

COMPART SAS

Date d'émission: 01.10.2007, Révision: 11.09.2007

Page 4 / 5

12 Informations écologiques

Toxicité sur poissons:	non déterminé
Toxicité sur daphnies:	non déterminé
Comportement dans les compartiments de l'environnement:	non déterminé
Comportement dans les stations d'épuration:	non déterminé
Toxicité sur bactéries:	non déterminé
Biodégradabilité:	non déterminé
DCO:	non déterminé
DBO 5:	non déterminé
AOX-remarque:	De part sa formulation, le produit contient un halogène lié organiquement.
2006/11/CE:	oui
Indications générales:	Données écologiques ne sont pas disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

Élimination / Produit:	Éliminer comme déchet dangereux.
Élimination / Emballage non nettoyé :	Les emballages non contaminés peuvent être recyclés. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.
Catalogue européen des déchets (recommandé):	160504*

14 Informations relatives au transport

Classification selon ADR:	UN 1950 AÉROSOLS 2
- Code de classification:	5F
- ADR Limited Quantities:	LQ2: 1l
- Etiquettes de danger:	
Classification selon IMDG:	UN 1950 Aérosols 2.1 -
- IMDG Limited Quantities:	LQ: 1 l
- EMS:	F-D, S-U
- Etiquettes de danger:	
Classification selon IATA:	UN 1950 Aérosols, inflammable 2.1 -
- Etiquettes de danger:	

COMPART SAS

Date d'émission: 01.10.2007, Révision: 11.09.2007

Page 5 / 5

15 Informations relatives à la réglementation

Scénario d'exposition:	non applicable
Rapport sur la sécurité chimique:	non applicable
Classification:	Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives communautaires.
Symbole de danger:	  Extrêmement inflammable Nocif
Contient:	Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle
Phrases-R:	R 12: Extrêmement inflammable. R 36/37/38: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. R 42/43: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
Phrases-S:	S 23.3: Ne pas respirer les vapeurs. S 36/37: Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. S 45: En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette). S 51: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. S 56: Éliminer ce produit et son récipient dans un centre public de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Caractéristique particulière de préparations spéciales:	Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. À conserver hors de la portée des enfants. Contient des isocyanates. Observer les recommandations transmises par le fabricant.
Autorisation, TITRE VII:	non applicable
Restrictions, TITRE VIII:	non applicable
PRESCRIPTIONS DE CEE:	1967/548 (2004/73, 29. ATP); 1991/689 (2001/118); 1999/13; 2004/42; 648/2004; 1907/2006.
RÈGLEMENTS DE TRANSPORT:	ADR (2007); IMDG-Code (33. Amdt.); IATA-DGR (2007).
RÈGLEMENTATIONS NATIONALES (FR):	Non déterminé.

16 Autres données

Phrases-R (Chapitre 03):	R 12: Extrêmement inflammable. R 42/43: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. R 20: Nocif par inhalation. R 36/37/38: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
Observer les restrictions d'emploi:	oui
VOC (1999/13/CE):	non déterminé
Tarif douanier:	non déterminé
2004/42/CE:	non applicable

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

<http://www.compart.fr> - contact@compart.fr